

FORMATION DE BREVET D'INITIATEUR FEDERAL 2010

Durée de formation : 100 h de formation

- 60 h de formation en centre de formation
- 40 h de stage pédagogique dans un club labellisé ou classé au niveau 2

Coût de formation : 220 € (stagiaire) – Documentation incluse (mémento fédéral)

Conditions d'inscriptions :

- Etre âgé de + de 18 ans au jour de l'examen
- Etre licencié dans un club
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PC 1

Organisation et certification de la formation :

- Comités ou Ligues
- Equipe pédagogique validée par la Direction Technique Nationale

Contenus de formation :

Connaissances générales :

- Connaissances du milieu : formation des vagues, types de déferlement, les marées, les courants,...
- Connaissances du matériel : paramètres fondamentaux des planches, évolution du matériel,...
- Connaissances techniques : fondamentaux techniques de l'activité Surf
- Connaissance de l'environnement et sensibilisation à la politique de développement durable de nos activités

Réglementation :

- Réglementation pratique concernant l'encadrement du Surf : matériel de sécurité, conduite à tenir en cas d'accident, responsabilité de l'éducateur,...

Pédagogie :

- Initiation au Surf : Identification des différents publics, conception et mises en œuvre de séances d'initiation, évaluation des élèves,...

Domaine de compétence

L'Initiateur Fédéral de Surf initie, dans un cadre bénévole, les adhérents du Club (licenciés compétitions ou pratiquants), dans des conditions de sécurité et de pratique optimales de Surf, sous la responsabilité d'un moniteur diplômé d'Etat.

Activités clés	Tâches	Compétences : Il est capable de
Initier au Surf	<p>Il identifie les caractéristiques et niveaux de pratique du public</p> <p>Il choisit un matériel adapté</p> <p>Il choisit un spot adapté en fonction des contraintes environnementales</p> <p>Il respecte et fait respecter les données réglementaires nécessaires pour une pratique en toute sécurité</p> <p>Il anime une séance d'initiation</p> <p>Il évalue le niveau de progression de ses pratiquants</p> <p>Il adapte son enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques du public : âge, caractéristiques physiques, motivations,... - Identifier les niveaux de pratique et situer les pratiquants dans la progression pédagogique EFS - Prendre en compte les caractéristiques du matériel - Prendre en compte les paramètres météorologiques et océanographiques fondamentaux liés à la pratique du Surf : les marées, les courants, les vagues, déferlements, zone de pratique - Prendre en compte le cadre réglementaire de la pratique du Surf : signalétique, règles de priorités, - Maîtriser les contenus techniques et pédagogiques fondamentaux liés aux premiers niveaux d'initiation (progression pédagogique EFS) - Proposer et présenter des situations pédagogiques adaptées conduisant à l'autonomie des pratiquants - Définir et faire respecter des consignes adaptées - Maîtriser les gestes techniques simples nécessaires à la démonstration - Mettre en œuvre une organisation favorisant le temps de pratique - Evaluer les prestations de ses élèves - Prendre en compte les remarques éventuelles des pratiquants - Prendre en compte le niveau de satisfaction des pratiquants
Assurer la sécurité	<p>Il met en place une organisation permettant d'assurer la sécurité des pratiquants</p> <p>Il porte assistance aux personnes en difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre réglementaire lié à l'encadrement des activités Surf - Définir et faire respecter des consignes de sécurité adaptées - Prendre en compte les conditions environnementales : choix du spot, conditions de mer... - Définir une organisation (gestion du groupe, de l'espace,...) propre à assurer la sécurité de son groupe - Porter assistance à une personne en difficulté - Prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser le blessé et/ou son groupe en cas d'accident - Mobiliser les secours nécessaires en cas d'accident grave
Communiquer	<p>Il fait partager à ses élèves les valeurs du Surf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - inculquer les règles inhérentes à la culture Surf : <p>liberté de pratique, convivialité, respect de l'autre, assistance,...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inculquer les règles inhérentes à la protection de l'environnement

Modalités d'organisation de l'examen de certification

A l'issue de la formation une épreuve de certification est organisée.

Cette certification se déroulera sous la forme de 3 épreuves pratiques et la présentation orale d'un rapport de stage pédagogique :

*** 2 épreuves permettant d'évaluer les compétences techniques du candidat :**

- Une épreuve pratique permettant d'évaluer le « vécu Surf » des candidats (Voir Fiche 3) de 20minutes minimum à 30 minutes maximum. La durée de l'épreuve sera fixée par le jury en fonction des conditions de mer
- Une épreuve d'aisance aquatique et sécurité dans laquelle le candidat devra effectuer, dans un temps déterminé, un parcours comportant un ou plusieurs passage de barre à la nage, et action de sauvetage avec matériel (planche) sur une personne en difficulté.

Chaque épreuve est notée sur 20.

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 dans les 2 épreuves seront autorisés à passer l'épreuve de pédagogie.

*** Une épreuve de pédagogie**

Cette épreuve se compose :

- d'un entretien de 20 minutes maximum portant sur le rapport de stage et permettant au jury d'évaluer les connaissances pédagogiques, techniques, réglementaires et de sécurité du candidat

Un exemplaire de ce rapport devra être remis au jury au début de l'examen de certification.

Cette épreuve est notée sur 20 : rapport de stage sur 6, entretien oral sur 14

Seuls les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 dans cette épreuve pourront passer l'épreuve de présentation du rapport de stage.

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette épreuve seront déclarés définitivement admis.

A l'issue de cette certification, le Cadre technique, Président du Jury communiquera à la Fédération les résultats complets de cette épreuve de certification avec les coordonnées complètes des différents candidats.

La Fédération adressera en retour les diplômes aux candidats admis.

Pour participer à cette formation, remplissez et renvoyez le coupon ci dessous, en y joignant un chèque 220 euros ainsi qu'une photocopie du diplôme de l'AFPS (à l'ordre de la Ligue Poitou-Charentes de surf) à l'adresse suivante AVANT LE 10 MARS:

LIGUE POITOU-CHARENTES SURF

10, rue Tartane

17200 ROYAN

(Contacter FAVEAU Damien : 06 87 85 41 37 / Mail : damienfaveauligue@yahoo.fr)

FORMATION DE BREVET D'INITIATEUR FEDERAL 2010

NOM: ----- PRENOM: -----

AGE: ----- CLUB: -----

ADRESSE: -----

TELEPHONE: -----